



Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

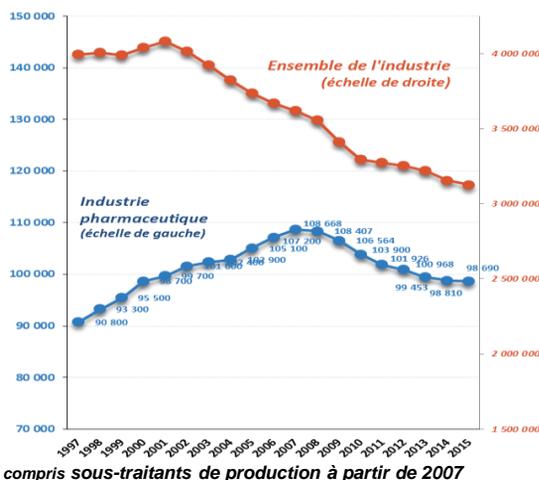
(dernières sources consolidées au 31/12/2015)

Une industrie de l'innovation engagée dans une politique emploi dynamique... mais fortement impactée par la politique du médicament

- ✓ 98 690 salariés en 2015, soit plus de 3% de l'emploi industriel français, une légère baisse de 0,1% par rapport à 2014
- ✓ Près de 10 000 recrutements par an en moyenne depuis 10 ans
- ✓ Plus de 6400 recrutements en 2015, et 120 pertes d'emploi
- ✓ 43,6% des salariés recrutés ont moins de 35 ans et 19,7% ont moins de 26 ans
- ✓ Recrutement par groupes de classifications :
 - Groupes 1 à 5 : 47,1%
 - Groupes 6 à 11 (« cadres ») : 49,3%
 - Non classés : 3,5%
- ✓ Baisse de 0,1% de l'emploi de 2014 à 2015 (98 810 salariés en 2014)
- ✓ Estimation pour 2016 : +0,2%, première hausse depuis 10 ans

Source : enquête emploi annuelle Leem

Evolution des effectifs de l'industrie du médicament*



*Y compris sous-traitants de production à partir de 2007

Le secteur génère un fort emploi indirect...

Un emploi indirect important (197 500 personnes) qui porte l'effectif de l'ensemble de la chaîne du médicament à environ 296 200 personnes (296 190)

En effet, si l'on souhaite estimer le niveau d'emploi total induit directement par le médicament, il convient d'ajouter aux 98 690 salariés des entreprises du médicament :

- 8 500 personnes environ qui travaillent dans les PME de biotechnologie santé,
- environ 10 000 personnes, pour tenir compte notamment de certains centres de recherche juridiquement distincts ainsi que des sociétés extérieures de visite médicale et des structures privées de R&D (type CRO's),
- 8 500 personnes de l'industrie des principes actifs à usage pharmaceutique.
- L'effectif de l'ensemble des acteurs de la chaîne du médicament intègre en outre les personnes employées chez les grossistes répartiteurs (12500 personnes), les dépositaires* (3000 personnes) et dans les pharmacies d'officine** (145 000 personnes).

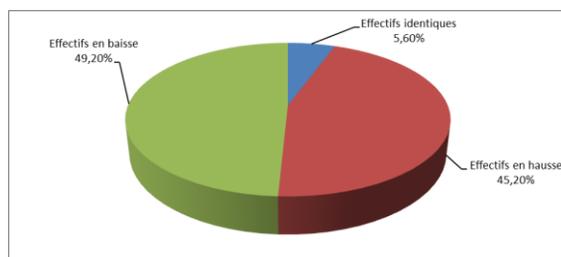
* Sources : CSRP (Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique) – Brochure 2008 - et CSNDPP (Chambre Syndicale Nationale des Dépositaires de Produits Pharmaceutiques)

** Source : Etude 2012 « Pharmacie d'officine » - Observatoire des métiers dans les professions libérales (OMPL)

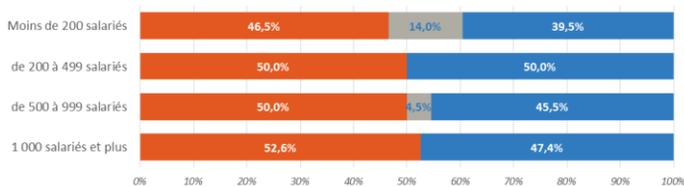
Evolution des effectifs en fonction de la taille des entreprises en 2015...

- 49% des entreprises du secteur voient leurs effectifs diminuer en 2015, 45% enregistrent une progression
- Le recul des effectifs concerne plus largement les plus grandes structures. L'orientation à la baisse ne devient majoritaire que dans les entreprises de plus de 1 000 salariés (53%)
- 89,5% des unités employant moins de 500 salariés ont vu leurs effectifs augmenter en 2015

Répartition des entreprises selon l'évolution de leurs effectifs en 2015



Evolution des effectifs selon la taille des entreprises en 2015





Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

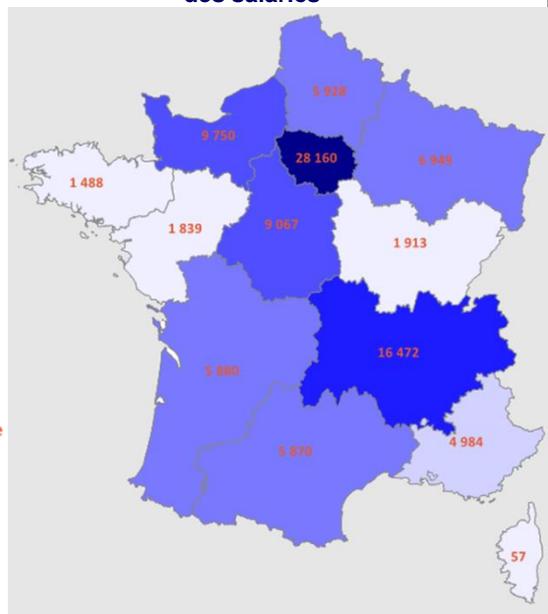
(dernières sources consolidées au 31/12/2015)

Un poids significatif du secteur dans le tissu économique de 6 régions majeures...

Principales régions de résidence des salariés du secteur

	en %
Ile-de-France	28,5%
Auvergne-Rhône-Alpes	16,7%
Normandie	9,9%
Centre - Val de Loire	9,2%
Grand Est	7,0%
Hauts de France	6,0%
Nouvelle Aquitaine	6,0%

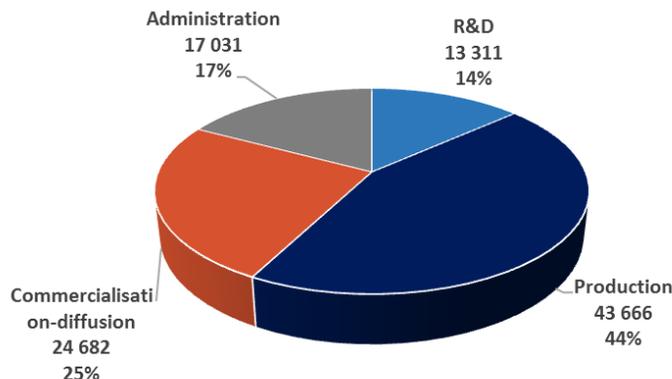
Répartition des effectifs selon la région d'habitation des salariés



Des atouts pour l'innovation et l'économie : des effectifs de R&D et de Production importants...

Des effectifs répartis en 4 grandes familles...

- La famille de métiers de la production demeure la plus importante avec 44% des effectifs en 2015 tandis que la part élevée des effectifs dans la famille Recherche et Développement (14% en 2015) constitue une des principales caractéristiques du secteur. La proportion d'emplois dans la commercialisation-diffusion est plus élevée dans les PME.
- En 2015, on constate un léger recul des effectifs de la commercialisation-diffusion (-4,2%) et de la R&D (-3,5%) tandis que le nombre de salariés progresse dans la production (+2,3%) et les fonctions supports (+2,9%).



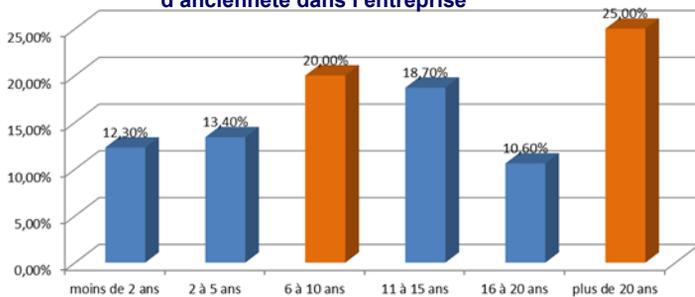
Le vieillissement de l'emploi industriel concerne aussi l'industrie pharmaceutique...

Age moyen : 43,5 ans
Age médian : 44,0 ans

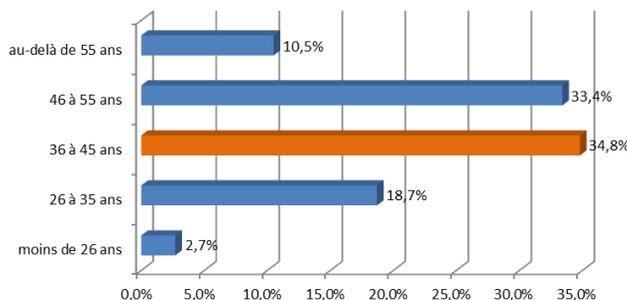
- 12,4% des salariés ont moins de 30 ans
- 29,3% des salariés ont 50 ans et plus

- Age moyen des personnes recrutées : 30 ans
- Age moyen des personnes embauchées en CDI : 35,8 ans

Répartition des effectifs par tranches d'années d'ancienneté dans l'entreprise



Répartition des effectifs par tranche d'âge



- Ancienneté moyenne : 13,2 ans
- 60,4% des salariés des grandes entreprises ont une ancienneté supérieure à 10 ans



Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

(dernières sources consolidées au 31/12/2015)

Une industrie féminisée et des emplois qualifiés...



57,1% de femmes



42,9% d'hommes

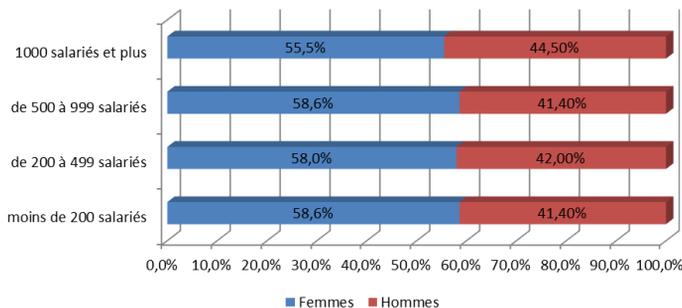
...et des emplois qualifiés :



Groupes 1 à 3 : **16,6%** (« ouvriers/employés »)
 Groupes 4 et 5 : **32,0%** (« ETAM* »)
 Groupes 6 à 11 : **51,4%** (« cadres »)

*ETAM : employés/techniciens/agents de maîtrise

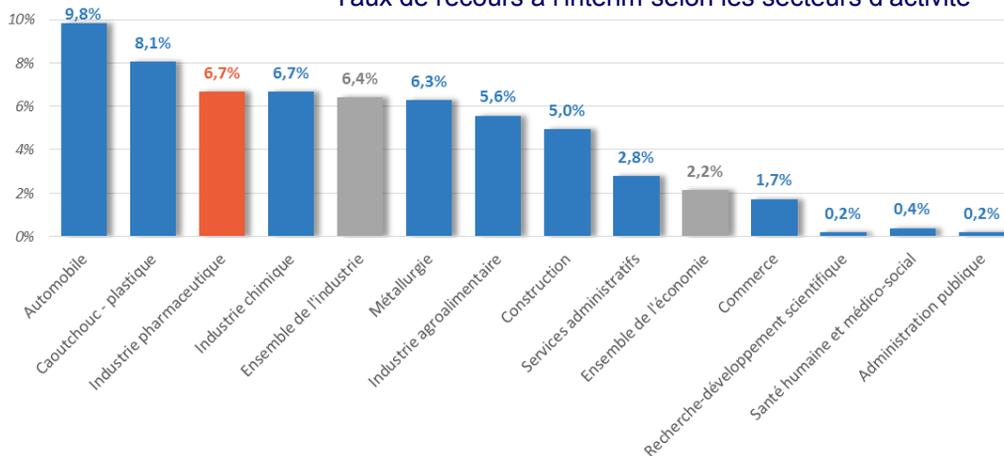
Taux de féminisation selon la taille d'entreprises



Utilisation de l'intérim dans le secteur

- En 2015, l'intérim représente **6,2% de l'emploi** (en équivalent temps plein), niveau proche des autres secteurs (6,4%). Il a baissé de 1,6% par rapport à 2014.
- 920 000 journées** de délégation de personnel intérimaire soit **6 100 emplois équivalents temps plein**
- Le recours à l'intérim est plus intensif dans les établissements de production (7,6%) et de distribution/logistique (3,4%), Il est nettement plus modeste dans les activités de R&D (1,6%) et les autres activités tertiaires (5,5%)

Taux de recours à l'intérim selon les secteurs d'activité



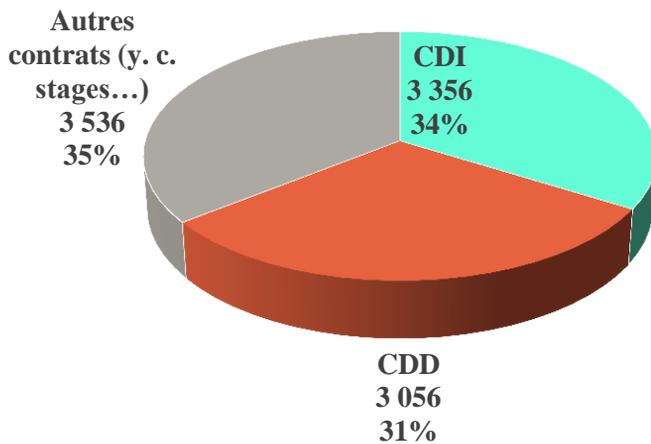
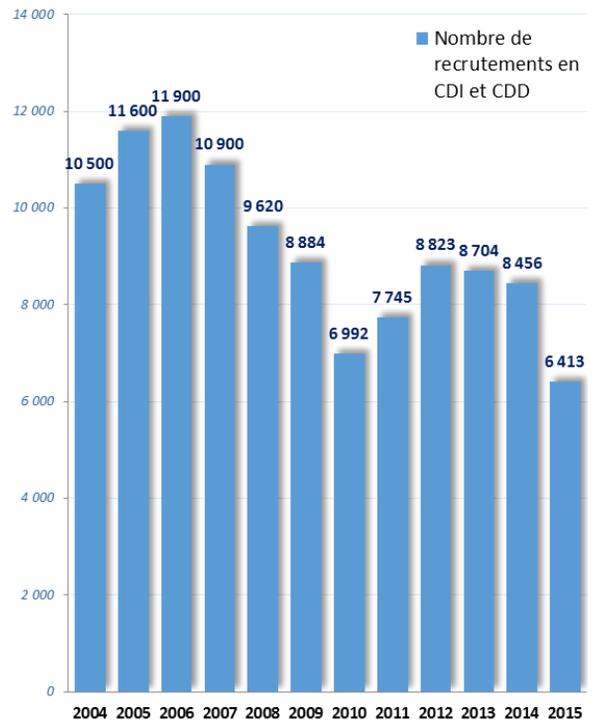


Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

(dernières sources consolidées au 31/12/2015)

Plus de 6400 personnes recrutées dans les entreprises du médicament en 2015 soit une baisse de -24% par rapport à 2014 qui s'explique notamment par un nombre de sorties en baisse

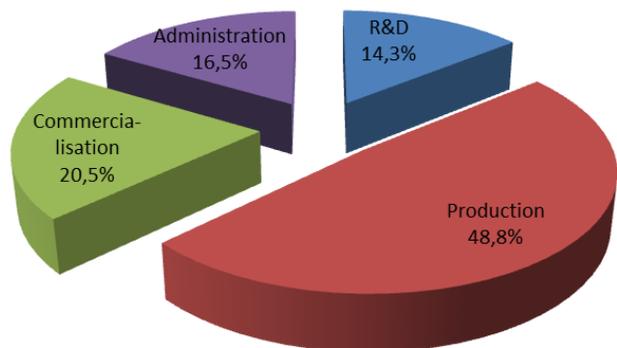
- Parmi les **9950 entrées** dans le secteur, plus de **6400 recrutements en CDI et CDD** (près de 3400 en CDI et environ 3000 en CDD) ont été réalisés en 2015, un **taux d'entrée de 6,5%**
- **10450 sorties** (démissions, départs en retraites, licenciements, sorties du secteur, cessations d'activité...)
- Un **recul des embauches** par rapport à 2014 (8 500 entrées).
- 1880 stages, 780 contrats de professionnalisation, 870 contrats d'apprentissage soit un total de **3540 entrées, chiffre en progression par rapport aux 2900 entrées de 2014**.
- **34% des embauches ont été réalisées en CDI**, une proportion équivalente à celle constatée dans l'ensemble de l'industrie où la part des CDI dans les embauches atteint 32% (Dares, 2015).
- **31% des embauches ont été réalisées en CDD**, les autres embauches correspondent à des contrats de professionnalisation, des contrats d'apprentissage, des stages



Si les **PME recourent plus systématiquement au CDI**, les plus **grandes entreprises** intègrent davantage de **stagiaires et d'alternants**.

- Une part importante des recrutements en Production

Recrutement par famille





Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

(dernières sources consolidées au 31/12/2015)

Une part stable des CDI depuis 10 ans....

- Effectifs en CDI : **89,2%**
- Effectifs en CDD : **5,3%**
- Effectifs en contrat en alternance : **5,5%**
(contrats pro, apprentissage)

Une politique sociale offensive du secteur pour le renforcement de l'emploi en France

Une amélioration de l'emploi des seniors dans le secteur

- Les seniors (salariés de 50 ans et plus) représentent 29,3% des effectifs en 2015 (27,1% en 2014)
- Ils représentent 6% des recrutements du secteur en 2015

Une gestion anticipée des évolutions de l'emploi au travers d'un accord de développement de l'emploi et des compétences (ADEC) entre l'Etat et les Industries de Santé

Des engagements pour favoriser l'emploi des jeunes (accord collectif « contrat de génération » du 20/10/2016)

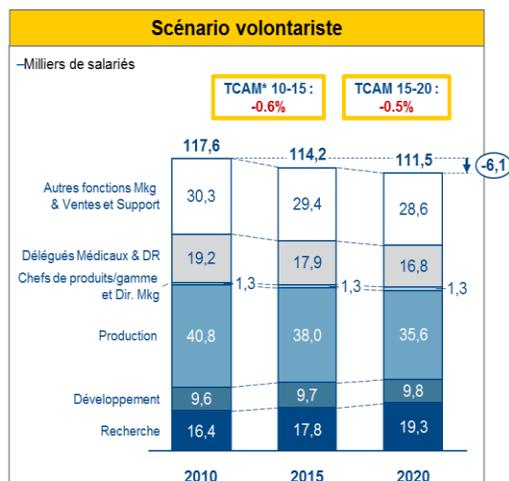
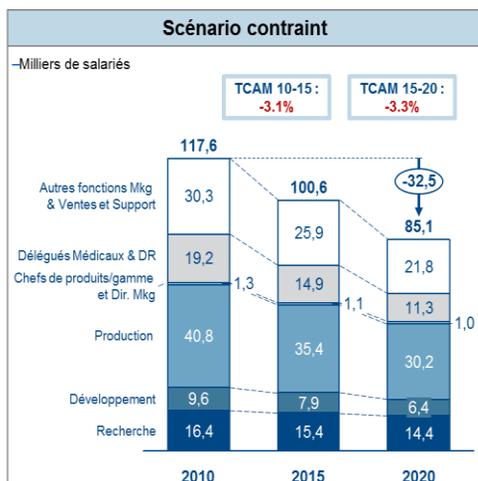
Un des objectifs est d'augmenter progressivement la part des jeunes de moins de 30 ans dans les recrutements (tout type de contrat) à 30% dont 20% des recrutements en CDI au 31/12/2018 et d'augmenter la part des jeunes de moins de 30 ans à 15% des effectifs globaux de la branche au 31/12/2018.

Une volonté de faciliter l'emploi des personnes atteintes d'un handicap au travers d'une structure paritaire

- Plus de **250** entreprises concernées, **240** correspondants handicap nommés et mobilisés dans le secteur
- Un taux d'emploi des travailleurs handicapés en progression : 1,69% en 2009, 2,13 % en 2010, 2,35% en 2011, 2,65% en 2012, 2,91 en 2013, 3,12% en 2014 et **3,46% au titre de l'année 2015, soit un taux d'emploi multiplié par deux depuis 2009**
- Plus de **990** contrats signés en 6 ans

Mais des signaux d'alerte existent, notamment du fait d'une politique du médicament en France pénalisante pour le secteur...

- Un emploi de recherche fragile : 61% des effectifs de recherche sont concentrés dans seulement 10 entreprises en France
- Une situation française qui risque de changer si les pouvoirs publics ne créent pas rapidement les conditions de l'attractivité du médicament sur le territoire :
 - un transfert d'activités de R&D vers des pays plus attractifs, notamment en termes de maillage entre public et privé et d'accès au marché,
 - une tendance forte à l'externalisation d'activités vers la prestation (CRO's, façonniers), en France mais aussi à l'étranger,
 - une compétition accrue des pays émergents (BRIC),
 - Une perspective de baisse des effectifs à horizon 2020, y compris en production, plus ou moins forte. D'après les résultats du contrat d'étude prospective des industries de santé réalisé en 2012 avec l'Etat, le scénario volontariste prévoit une baisse des effectifs de 4000 salariés et de 34 000 salariés dans le scénario contraint.



* TCAM : Taux de Croissance Annuel Moyen



Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

(dernières sources consolidées au 31/12/2015)



Un nombre soutenu de PSE (plans de sauvegarde de l'emploi) ces 3 dernières années...

Une poursuite des restructurations dans les entreprises du médicament :

- En 2015, 20 PSE « France » ont été annoncés, impactant 1560 postes (27 PSE en 2014 concernant 3717 postes).
- En 2016, 13 PSE « France » ont été annoncés, impactant 1715.
- Les PSE ont principalement touché les effectifs de visite médicale et pour une part équivalente les fonctions supports. Les emplois de production et de R&D ont été peu impactés.

3 raisons principales aux restructurations annoncées :

De plus en plus de petites entreprises ou de sous-traitants font face à des cessations d'activité du fait de **difficultés financières** :

- **la rationalisation et l'optimisation de la production et de la R&D.** Ces restructurations risquent d'avoir un impact négatif à terme, sur l'emploi, dans ces activités,
- **le rapprochement au niveau mondial** (opérations de fusion ou rachat d'entreprises) dicté par la nécessité d'atteindre une taille critique sur le marché et de mutualiser les moyens notamment de recherche et de développement (le secteur restant peu concentré par rapport à d'autres secteurs comme l'automobile ou l'énergie). Ces restructurations impactent tous les métiers,
- **l'arrivée à échéance de nombreux brevets** liée à une absence de relais de croissance notamment par la mise sur le marché de nouveaux médicaments. Ces restructurations impactent principalement les métiers du marketing/vente et les métiers supports,



Repères sur l'emploi des entreprises du médicament

(dernières sources consolidées au 31/12/2015)

Note sur l'emploi dans les entreprises du médicament en France en 2015 (données au 31/12/2014)

La trajectoire de l'emploi dans l'industrie pharmaceutique en 2015

Les **entreprises du médicament emploient 98 690 salariés** en 2015. L'industrie pharmaceutique rassemble ainsi un peu plus de 3% de l'emploi industriel en France. La branche professionnelle, qui rassemble les établissements qui appliquent la Convention Collective de l'industrie pharmaceutique identifiée par le code 0176, déborde du champ strict du secteur. Elle rassemble également des unités (filiales, établissements secondaires...) dont l'activité principale consiste dans la répartition pharmaceutique, la R&D spécialisée, les sièges sociaux des fabricants ou d'autres spécialités en lien avec l'activité des laboratoires. Selon la Dares, la branche employait 128 300 salariés en 2013.

Les **effectifs du secteur ont diminué de -0,1% en 2015**, ce qui représente une baisse des effectifs de l'ordre de 120 emplois. Ce recul traduit une inflexion dans le mouvement de réduction de l'emploi entamé en 2008, la plus forte diminution de l'emploi ayant été enregistrée en 2010 (-2,5%). En outre, la baisse des effectifs constatée dans l'industrie pharmaceutique apparaît en 2015 nettement inférieure à la décroissance observée dans l'ensemble de l'industrie manufacturière (-1,0%). De plus, 45% des entreprises du secteur enregistrent une progression de leurs effectifs en 2015, soit dix points de plus que l'année précédente.

L'Ile-de-France, Centre-Val de Loire, la Normandie et Rhône-Alpes sont les **principales régions d'implantation** de l'industrie pharmaceutique et rassemblent les trois quarts des effectifs des laboratoires. Les établissements du secteur emploient un nombre significatif de salariés dans la quasi-totalité des régions métropolitaines.

Les principales caractéristiques des emplois du secteur

L'emploi du secteur se caractérise par une majorité de **salariés en CDI** (89,2%) ou en **CDD** (5,3%) présentant une **ancienneté** assez élevée (13,2 ans en moyenne) tandis que l'âge moyen des salariés en CDI ou en CDD (43,5 ans) continue de progresser à un rythme de l'ordre d'une année tous les 3 ans.

Le **taux de féminisation** des emplois dans l'industrie pharmaceutique s'élève à 57% en 2015 alors que ce ratio n'est que de 28% dans l'ensemble de l'industrie manufacturière. Après six années de tendance à la baisse, le taux de féminisation semble se stabiliser.

La **pyramide des âges** présente un profil élargi dans les tranches d'âge médianes (de 35 à 55 ans). L'intégration des jeunes se fait à un âge assez avancé du fait de la durée de la scolarité associée au niveau d'études des candidats. Le nombre d'alternants et de stagiaires est assez élevé (5 400 stagiaires, apprentis et contrats de professionnalisation) et en progression significative en 2015 (+1 000).

La répartition des effectifs selon la classification des emplois traduit le haut **niveau de qualification** des salariés. Les catégories 6 à 11 des emplois rassemblent désormais plus de la moitié des emplois du secteur en CDI-CDD (51,4%).